

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00212 Numéro SIREN : 397 453 937 Nom ou dénomination : A.M.C.B.
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2024 sous le numéro de dépôt 617

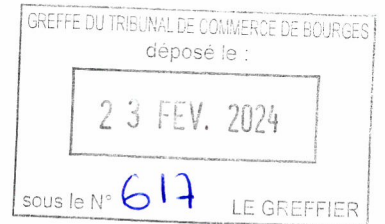
AMCB

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 980.00€

Siège social : Route de Salbris

18330 NANCAY

397 453 937 RCS BOURGES



DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 27 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept janvier, à seize heures, Monsieur Emmanuel SALMON associé unique de la société AMCB, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2022.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2022
- Affectation du résultat
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2022 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 juillet 2020, s'élevant à 8346 euros, de la manière suivante :

- Un résultat bénéficiaire de 71 402.00 euros
- Une somme de..... 71 402.00 euros

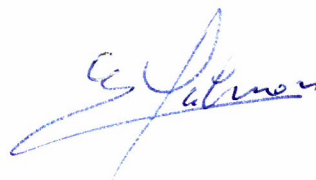
Au compte de « autres réserves »

TROISIEME DECISION

Aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2021.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique



AMCB

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 980.00€

Siège social : Route de Salbris

18330 NANCAY

397 453 937 RCS BOURGES

TEXTES DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 27 JANVIER 2023

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2022 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2022, s'élevant à 71400 euros, de la manière suivante :

- Un bénéfice de 71 402.00 euros
- Une somme de 71 402.00 euros

Affecté aux comptes « autres réserves »

TROISIEME DECISION

Aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2022.

Copie certifiée conforme

La Gérance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Faluon', is written over a horizontal line.

BC CONSEILS

EURL A.M.C.B

Page : 2

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/07/2022			31/07/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial	6 098		6 098	31 098
	Autres immobilisations incorporelles	6 325	6 325		
	Immobilisations corporelles	204 598	182 055	22 543	11 845
	Immobilisations financières (1)				525
	Total I	217 021	188 380	28 641	43 468
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	26 007		26 007	32 750
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	70 726		70 726	147 089
	Autres créances (3)	146 316		146 316	3 763
	Valeurs mobilières de placement				10 222
	Disponibilités				713
	Charges constatées d'avance	767		767	
	Total II	243 815		243 815	194 535
Total général I + II		460 836	188 380	272 456	238 003

Passif

		31/07/2022	31/07/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	60 980	60 980
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	6 098	6 098
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	50 702	43 193
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	71 402	7 509
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		189 182	117 780
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	28 816	42 922
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	4 804	10 152
	Autres dettes	49 654	67 149
	Produits constatés d'avance		
Total III		83 274	120 224
Total général I-II+III		272 456	238 003
(1) Dont immobilisations financières - 1 an			
(2) Dont créances à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			23 286
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			130 000

Certifié conforme à l'original

[Signature]